

**Communiqué de Presse**  
**Auxerrois**

**Aménagement de l'itinéraire**  
**St Cyr les Colons – La Croix Pilate**  
**RD\* 956**



**Circulation alternée puis déviée**

L'aménagement de l'itinéraire St Cyr les Colons – La Croix Pilate consiste à rénover la couche de roulement en enrobé sur une distance totale de 4,8 km sur la RD 956 pour pallier les dégradations dues notamment au vieillissement des matériaux et au trafic (environ 1 200 véhicules/jour). Cet itinéraire est réalisé en deux sections.

**En novembre 2010**, l'entreprise titulaire du marché (TPA) est intervenue sur la section comprise entre la carrière Cloutier et la commune St Cyr les Colons sur une longueur de 1,6 km. Ces travaux de réfection de chaussée ont été menés sous circulation alternée : Traitement des zones dégradées, aménagement des accotements, curage des fossés, reprise des voies adjacentes (RD 2 et RD 139) et sous déviation pour la mise en œuvre de la couche de roulement.

**Les travaux concernant la seconde section** débuteront le 19 octobre 2011 pour une durée d'un mois, sous réserve de conditions météorologiques. D'une longueur de 3,2 km, cette section est comprise entre la carrière Cloutier et La Croix Pilate. Les mêmes opérations seront entreprises. Le coût global de l'opération est de 540 000 €.

**Règlement de circulation**

La majorité des travaux sera réalisée sous circulation alternée par feux, hormis pour la phase d'application de la couche de roulement qui nécessitera l'activation d'un itinéraire de déviation.

RD\* : Route Départementale

***Soyez particulièrement attentifs à la signalisation mise en place***  
***pour votre sécurité et celle des agents qui travaillent sur le chantier !***

***Anticipez et prévoyez d'allonger votre temps de trajet***  
***pendant la période des travaux.***

**Communiqué et plan de déviation consultables sur le site du Conseil Général**  
**<http://www.yonne.com> Rubrique Infos Routes / Suivi des chantiers du Conseil Général.**